

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 410

présenté par
M. Collard et Mme Maréchal-Le Pen

ARTICLE 12 BIS

Supprimer les alinéas 5 et 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'angélisme de ces dispositions est totalement étranger aux missions prioritaires que constituent la défense et la sécurité de notre territoire national.